

Relation médecins / industrie pharmaceutique et expérimentation

| | |
|---------------------|---------------------------------------|
| Doc | a099008 |
| Date de publication | 16/11/2002 |
| Origine | CN |
| | Secret professionnel |
| | Indépendance professionnelle |
| | Commercialisation de la médecine |
| | Liberté diagnostique et thérapeutique |
| | Expérimentation humaine |
| Thèmes | Industrie pharmaceutique |
| | Médicaments |
| | Libre choix du médecin |
| | Médecine préventive |
| | Publicité et réclame |

Un conseil provincial transmet une demande d'avis concernant un dépistage d'ostéoporose effectué par une firme pharmaceutique. Cette firme ne respecte pas les accords pris au sujet de la communication des résultats de ce dépistage aux médecins traitants directement et se livre à une démarche promotionnelle pour un médicament contre l'ostéoporose produit par elle.

Avis du Conseil national :

En sa séance du 16 novembre 2002, le Conseil national a pris connaissance de la manière dont une firme pharmaceutique sous la responsabilité d'un service universitaire a organisé un dépistage de l'ostéoporose en transmettant les résultats par le délégué médical de la firme. Le Conseil national considère cette procédure comme inacceptable.

Il a également examiné le nouveau protocole prévu pour ce dépistage en collaboration avec les organisations locales de médecins généralistes.

Il insiste pour que de telles initiatives soient organisées essentiellement dans l'intérêt des patients et en dehors de toute démarche publicitaire ou commerciale. Le libre choix du patient et la liberté thérapeutique du médecin doivent être garantis. Toutes mesures doivent être prises pour que les examens soient réalisés par des praticiens de l'art de guérir ou sous leur responsabilité directe.

Le secret des données doit en outre être garanti de la manière la plus formelle. Le nom du patient, pas plus que celui de son médecin traitant ne peuvent être communiqués à la firme organisatrice.

Un tel protocole doit être soumis à l'avis d'un comité d'éthique.

